

RISQUES HYDROMETEOROLOGIQUES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Une perspective urbaine

Contexte

Le risque hydrométéorologique (inondations, vents violents, glissements de terrain, érosion, etc.) recouvre plusieurs dimensions. La première, incontestablement, est l'identification. Il faut ensuite évaluer le risque, c'est-à-dire la probabilité de son occurrence, sa gravité et sa détectabilité. En outre, il faut intégrer l'analyse, qui permettra non seulement de proposer des solutions face aux risques, mais aussi de prévoir des plans d'actions pour leur réduction.

55% de la population mondiale vit aujourd'hui dans les villes. Cette proportion, qui n'était que de 30% en 1950, atteindra vraisemblablement 68% en 2050 (*World Urbanization Prospects: The 2018 Revision*). Certaines sources estiment que cet effectif s'élèvera jusqu'à 75% (Navigant Research, 2013). En Afrique, près de la moitié du milliard d'individus qui vivent dans la zone subsaharienne en 2018 résident en ville. Ces derniers devraient plus que doubler en 2050 (ONU, 2018). Cette augmentation de la population urbaine va de pair avec le renforcement du poids économique des villes. C'est en effet dans les villes que des milliers d'entreprises industrielles, de services, de la finance et de l'assurance se concentrent. Les villes apparaissent ainsi au cœur de la problématique du risque hydrométéorologique.

La recrudescence des inondations, des glissements de terrain et de l'érosion des versants liée ou non au changement climatique, a des conséquences de plus en plus lourdes dans le monde en général et dans les villes d'Afrique subsaharienne en particulier. Celles-ci sont devenues d'autant plus vulnérables qu'elles concentrent très souvent, en plus de l'essentiel des richesses de l'économie nationale, l'écrasante majorité de la population. En effet dans la plupart des villes d'Afrique, les capitales et les principales villes sont macrocéphales. Bujumbura, Monrovia, Kigali, Libreville, Ouagadougou, Abidjan, Dakar et Luanda, entre autres, abritent 40 à 60% de la population urbaine de leurs pays respectifs. Le poids économique est par ailleurs écrasant dans des pays comme le Cameroun où 80% de l'activité industrielle se concentre à Douala, la capitale économique. En Côte d'Ivoire, le district d'Abidjan rend compte, à lui seul, de près de 60% du PIB. De nombreux pays partagent ces spécificités.

Sur un autre plan, l'urbanisation accélérée de l'Afrique se fait de manière incontrôlée. Irrespect de la réglementation, laisser-faire des pouvoirs publics, utilisation des matériaux de construction provisoires renforcent le caractère précaire et vulnérable des installations urbaines. C'est dire l'importance des risques auxquels sont exposées ces villes en cas de catastrophes. Plus elles se développent, plus elles s'exposent aux risques hydrométéorologiques. Elles paient ainsi un lourd tribut à travers de nombreuses pertes en vies humaines et d'importants dégâts économiques et environnementaux.

De nombreuses études réalisées en Afrique ont montré très clairement que le continent africain connaît depuis quelques années de fréquentes et sévères catastrophes naturelles dont la plupart sont d'origine météorologique. Ainsi, pour la période 1980-2007, 96% des catastrophes naturelles étaient d'origines météorologiques (OMM, 2009) avec 37% d'épidémies liées aux conditions climatiques, 32% d'inondations, 11% de sécheresse, 9% de tempêtes de vent, 1% de glissements de terrains et 1% de températures extrêmes.

Coups partis

Pour faire face aux catastrophes naturelles qui causent de nombreux dommages humanitaires, économiques, matériels et environnementaux, engendrant ainsi un ralentissement du développement et un maintien dans un état de pauvreté des pays déjà défavorisés, diverses actions sont menées à l'échelle internationale. La communauté internationale a créé le Cadre d'Action de Hyogo (CAH) 2005-2015, afin d'agir pour réduire les risques de catastrophe. Elle a aussi adopté le Cadre d'Action de Sendai le 18 mars 2015 pour agir davantage afin de construire la résilience des populations et de l'environnement.

Sur le plan sous régional, à l'instar d'autres pays, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Niger ont créé des plateformes Nationales de Réduction des Risques de Catastrophe (RRC) qui sont des cadres multisectoriels destinés à faire des analyses, donner des conseils et coordonner les prises de décisions en matière de prise en charge de la problématique des catastrophes depuis les aspects de réduction des risques, de la préparation à la réponse et à la réhabilitation post-catastrophe.

La sensibilisation et l'éducation en matière de RRC constituent des actions indispensables pour réussir le pari de la réduction des vulnérabilités face aux catastrophes. Dans ce sens, un réseau de recherche sous régional dénommé **Gestion des Risques Hydrométéorologiques dans les Villes Africaines (RHYVA)** a été mis en place dans le cadre du Programme d'Appui à la Recherche en Réseau en Afrique (PARRAF) du Ministère français des Affaires Etrangères. Regroupant différents centres de recherche et organismes de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Sénégal et de la France, RHYVA a, en trois années d'existence, élaboré une base de connaissances sur les risques hydrométéorologiques en milieu urbain et fourni une expertise pour renforcer les capacités de résilience des villes africaines dans ce domaine. Il a aussi sensibilisé d'une part les parlementaires à mieux appréhender l'importance de la réduction des risques hydrométéorologiques et à leur prise en compte dans la législation et, d'autre part, les journalistes à informer davantage les populations. De la sorte, RHYVA a pu mettre en réseau différents acteurs qui contribuent souvent, de manière isolée, à l'atténuation des effets néfastes liés aux catastrophes hydrométéorologiques. Il l'a fait à la fois grâce aux échanges multiformes et au partage des connaissances et de bonnes pratiques en matière de réduction de risques. Il l'a fait aussi à travers l'exécution de deux projets de recherche sur la vigilance météorologique et les inondations urbaines en Côte d'Ivoire et au Niger. Et il aurait pu continuer à prospérer et à étendre ses investigations vers d'autres pays du continent si les contraintes budgétaires, liées la fin du soutien de PARRAF, n'avaient pas confiné les activités des équipes de recherche à l'intérieur des espaces nationaux du réseau. C'est donc pour valoriser cette masse plus ou moins éparpillée d'acquis, de connaissances et d'expériences, pour étendre les perspectives de RHYVA à l'extérieur de ce réseau et pour maintenir en alerte les préoccupations sur les risques hydrométéorologiques dans les villes d'Afrique subsaharienne, que l'idée d'un ouvrage a été envisagée.

Axes de propositions

Face à l'ampleur des risques auxquels les villes d'Afrique sont exposées, l'ouvrage se propose d'engager une réflexion sur les interactions entre ces villes et les risques hydrométéorologiques qui les menacent. Les conséquences des catastrophes hydrométéorologiques sont souvent assez lourdes en termes démographique (pertes en vies humaines), écologique (dégradation de l'environnement, salubrité,...), économique (destruction des biens, industries, infrastructures...), social (sans abris), culturel et politique (émeutes, conflits). Sur la base de ces considérations, les contributions orientées vers les axes thématiques suivants, sont attendues:

- Nature et formes des risques hydrométéorologiques : on s'interrogera d'abord sur les formes que prennent ces risques. Les risques étant variés, des contributions pourront porter sur les différentes situations qu'on rencontre dans les villes. L'approche ici sera territoriale pour permettre de bien appréhender les espaces centraux, les espaces périurbains, les bidonvilles. Ces territoires peuvent en effet renforcer la vulnérabilité.
- Occurrence des risques hydrométéorologiques : Quelle est l'occurrence et l'ampleur de leurs manifestations ; quelle est l'ampleur des risques hydrométéorologiques auxquels les populations sont exposées en milieu urbain ;
- Impacts des risques hydrométéorologiques : quels sont les dégâts matériels et humains des catastrophes hydrométéorologiques ; quelles en sont les conséquences sur les populations, les activités urbaines (transport, commerce, industrie, immobilier) et sur l'environnement, etc.
- Stratégies de prévention et de lutte contre risques hydrométéorologiques : comment se prémunir ? quelles sont les stratégies de prévention du risque hydrométéorologique en milieu urbain qui ont fait leurs preuves ; comment renforcer les capacités de résilience des villes africaines face aux catastrophes hydrométéorologiques ; quels sont les canaux de diffusion et de dissémination de l'information avant, pendant et après la crise de catastrophe ? Les stratégies passent par la sensibilisation de toutes les parties prenantes, par des politiques sociales, des politiques associatives locales (création de lien social), le développement de la solidarité, la réduction des vulnérabilités,

Ces thématiques n'étant pas exclusives les unes des autres, les communications pourront valablement cibler une seule ou à plusieurs d'entre elles. De même, les contributions d'ordre théorique ou d'ordre méthodologique,

notamment sur les bonnes pratiques en matière de gestion et de prévention des risques, seront particulièrement appréciées.

Modalités de soumission des propositions d'article

Les propositions d'article en français ou en anglais (400 mots maximum ; police Times New Roman, taille 12, interligne simple) devront indiquer :

- Titre de la communication
- Coordonnées précises du ou des auteurs : nom, prénom, position, laboratoire ou institution de rattachement, adresse électronique
- Résumé de la communication (originalité du sujet, aspects théoriques, méthodologiques, éventuels résultats attendus)
- Mots-clés (maximum 5)
- Eventuellement des éléments de bibliographie permettant de situer le sujet traité

Calendrier de production

Les propositions d'articles sont à soumettre avant le 15 décembre 2018 à l'adresse suivante :

- ibrahimbm1958@gmail.com
- af_vanga@yahoo.fr
- sodziwa@gmail.com

- Les auteurs des propositions sélectionnés seront prévenus le 30 décembre 2018.

- Les premières versions des articles, conformes aux consignes aux auteurs, seront envoyées aux adresses ci-dessus avant le 30 juin 2019.

- Le processus d'évaluation durera quelques mois - chaque article - anonyme - sera soumis à une double lecture par des relecteurs experts sur le sujet traité

- Parution : la sortie en librairie de l'ouvrage est prévue pour le quatrième trimestre 2019.

Consignes aux auteurs

Les articles (de 40.000 signes en moyenne excluant le résumé et la bibliographie), devront respecter les indications pratiques suivantes, outre celles déjà contenues dans la présentation du résumé :

i. Titre du texte : centré, suivi de l'adresse et du résumé traduit ;

ii. Structuration du texte : introduction, analyse, résultats, discussion, conclusion, bibliographie et illustrations. Les photographies en noir et blanc doivent être insérées dans le texte ;

iii. Corps du texte : Times New Roman, 12 points, simple interligne, aligné à gauche (2 centimètres) et à droite (2 centimètres). Pagination centralisée en bas de page.

iv. Les Titres et sous-titres devront être en gras

v. Les références bibliographiques sont placées à la fin du texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique basé sur le nom de l'auteur. Les prénoms doivent suivre le nom et intégralement écrits.

Voici un exemple de présentation d'un ouvrage.

Achu Peter, 2005, *Reinventing the Social*, Oxford University Press, Oxford.

Pour les articles:

Gubert François, 2010, « Pourquoi migrer ? Le regard de la théorie économique », *Regards croisés sur l'économie : Economie politique des migrations*, 2010/2 N°3, pp. 96-105

Pour les chapitres d'ouvrage collectif :

Simeu-Kamdem Michel, 2008, « Les villes du Cameroun septentrional à l'épreuve de l'économie de marché », In Michel Tchotsoua (éd.), *Enjeux et opportunités scientifiques pour le développement durable de l'Afrique*, Yaoundé, Edition Clé, pp. 153-163.

vi. Les références aux auteurs doivent être soit à l'intérieur du texte, soit renvoyées en note de bas de page. A l'intérieur, elles doivent être présentées aux endroits appropriés de la manière suivante : (Vanga : 2009, 4). Si au cours de la même année le même auteur a plusieurs publications alors la date est accompagnée de lettre alphabétique Ex: (Vanga : 2009a) et (Vanga : 2009b) etc.

vii. Tableaux /diagrammes/photos

Les textes doivent autant que possible être illustrés. Les titres des tableaux doivent figurer au-dessus du tableau et précédés du numéro du tableau. Ce titre doit être en gras et avec 12 points comme taille. La source du tableau doit absolument être mentionnée en dessous de celui-ci.

Les photos doivent être numériques et de très haute définition. Tout comme les tableaux, le nom de la photo doit être placé au-dessus et le cliché en dessous.